

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00639

Numéro SIREN : 502 345 200

Nom ou dénomination : 2CR(Conseil et Coordination en renovation)

Ce dépôt a été enregistré le 03/10/2018 sous le numéro de dépôt 18278

1 BILAN - ACTIF

TNA 6

Désignation de l'entreprise : Société 2 CR Conseil et Coordination Rén Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2
 Adresse de l'entreprise 44 Bd Jean LABRO 13016 MARSEILLE Durée de l'exercice précédent* 1 2

Numéro SIRET* 5 0 2 3 4 5 2 0 0 0 0 2 1 Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le,		N-1		
				13 11 22 01 7		13 11 22 01 6		
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB						
	Frais de développement *	CX						
	Concessions, brevets et droits similaires	AF						
	Fonds commercial (1)	AH						
	Autres immobilisations incorporelles	AJ						
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL						
	Terrains	AN						
	Constructions	AP						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	16 793	15 231	1 562	579		
	Autres immobilisations corporelles	AT	53 291	34 439	18 852	23 927		
Immobilisations en cours	AV							
Avances et acomptes	AX							
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS							
Autres participations	CU							
Créances rattachées à des participations	BB							
Autres titres immobilisés	BD							
Prêts	BF							
Autres immobilisations financières*	BH	2 224		2 224	2 224			
TOTAL (II)	BJ	72 308	49 671	22 638	26 730			
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL						
	En cours de production de biens	BN						
	En cours de production de services	BP						
	Produits intermédiaires et finis	BR						
	Marchandises	BT						
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV						
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	121 817	14 394	107 424	69 099		
	Autres créances (3)	BZ	23 100		23 100	26 257		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB						
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD						
	Disponibilités	CF	35 312		35 312			
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 884		1 884	1 903		
	TOTAL (III)	CJ	182 114	14 394	167 720	97 260		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
Ecart de conversion actif* (VI)	CN							
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	254 422	64 064	190 358	123 989			
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	2 224	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :		

Certifié conforme

QUADRATUS Informatique

Désignation de l'entreprise : Société 2 CR Conseil et Coordination Rén

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :4...000.....)	DA	4 000	4 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	400	400
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	55 144	55 021
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	32 233	123
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	91 776	59 544
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		2 305
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	4 894	1 645
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	43 077	36 367
	Dettes fiscales et sociales	DY	36 740	18 874
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	13 871	5 255
Compte régul.	EB			
	TOTAL (IV)	EC	98 582	64 446
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	190 358	123 989
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	98 582	64 446	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		26	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 2 CR Conseil et Coordination Rén		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF	
			} services*	FG	483 513	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		483 513	FK		FL	483 513
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	994	
	Autres produits (1) (11)					FQ	59	
						FR	484 566	
Total des produits d'exploitation (2) (I)							566 170	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	142 590	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	116 452	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	10 053	
	Salaires et traitements*					FY	115 072	
	Charges sociales (10)					FZ	51 239	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	}	- dotations aux amortissements*			GA	10 022
				- dotations aux provisions			GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	4 161	
						GF	449 588	
Total des charges d'exploitation (4) (II)							560 889	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	34 978	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	291	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	291
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(291)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	34 687	
							4 578	

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 2 CR Conseil et Coordination Rén

Néant *

		Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	200			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	13 092			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	13 292			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	918	567		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	9 238	3 621		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 156	4 188		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	3 136	(4 188)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	5 590	267		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	497 858	566 170		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	465 626	566 047		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	32 233	123		
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO				
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	15 112	8 638	
		- Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH				
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ				
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK				
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX				
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	994			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	21 326	16 558		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3					
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4					
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 5 703 obligatoires A9 15 623						
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N			
	Cf état annexe		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
			10 156	13 292		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N			
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2 CR CONSEIL ET COORDINATION RENOVATION

Société À Responsabilité Limitée au capital de 4 000.00 €

Siège social : 44 Boulevard Jean LABRO

13016 MARSEILLE

502 345 200 RCS MARSEILLE

DECISIONS ANNUELLES DE L'ASSOCIE UNIQUE **EN DATE DU 7 JUIN 2018**

L'an deux mille dix-huit,

Le sept juin, à dix heures ,

Monsieur Thierry RASTIT associé unique de la société 2 CR Conseil et Coordination Rénovation, a établi ainsi qu'il suit le présent procès-verbal.

En sa qualité de gérant, il a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

L'inventaire des valeurs actives et passives de la société, dressé par la gérance, a été mis à sa disposition au siège social dans le même délai.

Puis l'associé unique examine les différents points suivants :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017,
- Affectation du résultat de cet exercice,
- Examen du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de commerce,
- Rémunération de la gérance,
- Pouvoir pour formalités

L'associé unique prend alors les décisions suivantes :

PREMIÈRE DECISION

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 tels qu'il les a établis, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 918 € correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du Code général des impôts.

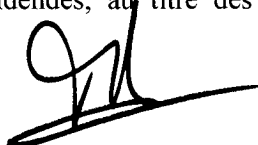
DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 32 232.52 €, de la manière suivante :

- Un résultat de	32 232.52 €
affectée en totalité au compte "Autres réserves" qui sera ainsi porté à	87 376.32 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois exercices précédents



TROISIÈME DECISION

L'associé unique, après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la gérance, mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du Code de commerce, en prend acte purement et simplement.

QUATRIÈME DECISION

L'associé unique approuve la rémunération annuelle de Monsieur Thierry RASTIT, gérant, qui, pour l'exercice écoulé, s'est élevé à 38 600 €, outre le remboursement de ses frais sur justificatifs.

Monsieur Thierry RASTIT continuera, à percevoir une rémunération au moins équivalente à celle de l'exercice clos au 31 décembre 2017, sauf si les conditions d'exploitation ne permettent pas de l'assurer.

Il est rappelé que la société prend en charge les cotisations sociales des travailleurs non-salariés du gérant

CINQUIÈME DECISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned over the text 'L'associé unique'.